

REGLEMENT Jeu Twitter Edreams Mitja Marato

1.- Société organisatrice - L'organisateur de ce concours est Vacaciones eDreams, SA (ci-après eDreams), situé au World Trade Center PI North Building 6, Moll de Barcelona, s/n, 08039 Barcelone, CIF B61965778.

2.- Lieu et heure du concours - Le concours se déroulera sur le réseau social Twitter d'eDreams à partir de 12h le 14 décembre 2015 jusqu'à 17h le 17 décembre 2015.

3.- Qui peut participer - Peut participer toute personne qui remplit les conditions suivantes : (1) Avoir au moins 18 ans (2) être résident en France, (3) être abonné à la page Twitter France d'eDreams (<http://twitter.com/eDreams.fr>), (ci-après les « Participants ») ne peuvent pas participer à ce concours les employés d'eDreams ou leurs familles ainsi que ceux qui ont participé à l'élaboration de ce concours.

4.- Comment participer - Pour participer au concours, les participants doivent retweeter un tweet posté par eDreams le premier jour du concours. Tous les participants ayant retweeté le tweet en question entreront automatiquement dans le tirage au sort. Les gagnants seront tirés au sort de façon aléatoire parmi tous les participants.

5.- Description des lots - La société organisatrice annoncera les lots le 18/12/2015.

Lots : 10 places pour le semi-marathon eDreams 2016 à Barcelone.

Valeur unitaire : 24.50€.

Tous les frais annexes (transport, hébergement) sont à la charge du gagnant.

6.- Conditions des lots - Si pour quelque raison que ce soit la société organisatrice n'est pas en mesure de fournir les lots annoncés ils seront remplacés par des lots d'une valeur équivalente. Les lots ne peuvent être échangés contre leur valeur en espèces.

7.- Communication des gagnants - Les gagnants seront annoncés via le blog officiel d'eDreams France (<http://blog.edreams.fr/mitja-marato-twitter/>) le 18 décembre, 2015. Ils recevront également un message privé via twitter et recevront via ce biais toutes les instructions concernant leur lot. Si dans les 3 jours ouvrés à compter de la réception de l'annonce du lot le gagnant ne s'est pas manifesté le lot pourra être cédé à un nouveau gagnant.

8.- Protection des données à caractère personnel - En conformité avec la loi 15/1999, sur la protection des données personnelles (la Loi), les participants sont informés que les données personnelles fournies à l'occasion de leur participation à

cette promotion seront incluses dans une base de données de caractère le personnel des utilisateurs enregistrés, dont la propriété sera celle de la société organisatrice. Ces données seront utilisées uniquement dans le but de participer à ce jeu concours et si nécessaire pour contacter le gagnant si nécessaire,. Si vous le souhaitez, vous pouvez à tout moment rectifier ou demander l'annulation du stockage de vos données en écrivant à Vacaciones eDreams, SL -. Moll de Barcelone World Trade Center Pl 6, 08039 Barcelone, Espagne. Email : customerservice@edreams.com.

9.- Acceptation des règles - Participer à ce concours implique une complète acceptation des règles. eDreams se réserve le droit de d'annuler la participation de toute personne qui fraude, modifie ou compromet le bon fonctionnement du jeu.

10.- Loi applicable - La loi applicable pour ce concours est la loi française.